

C'est Taubira qui a massacré Priscillia en laissant dans la nature Sofiane Rasmouk, multirécidiviste

écrit par Christine Tasin | 24 mai 2016



Hier, à Nanterre, a commencé le procès d'une bête, pour tentative de meurtre sur Priscillia et viol sur Sandra.

La vie de Priscillia a basculé en 2013, le jour où Sofiane Rasmouk l'a suivie, sans qu'elle s'en rende compte, depuis le métro jusque dans le hall de son immeuble. La malheureuse a eu le mauvais goût de ne pas se laisser faire et de se défendre... Les coups de pied qu'elle a reçus à la tête ont été si violents qu'ils ont brisé les os du crâne et commotionné le cerveau. Laissez pour morte, entre la vie et la mort, elle a vu disparaître tous ses rêves, danser la salsa, apprendre le japonais, continuer une carrière prometteuse...

A cause de cet homme, la jeune femme – restée hospitalisée deux ans, dont plusieurs semaines en réanimation – n'a toujours pas pu reprendre son emploi. La danseuse fait

des pas qui ressemblent parfois à ceux d'un funambule en recherche d'équilibre. Et son déficit de concentration paraît incompatible avec les subtilités d'une langue orientale.

[Ghislaine, sa mère, son ange gardien](#), tend une photo prise après les faits. Sur le cliché, insoutenable, Priscillia n'a plus de visage. « *J'étais comme ça, moi ? C'est choquant* », soupire celle qui n'a aucun souvenir de ce 7 août. « *Un jour à l'hôpital, je me suis dit : Pourquoi suis-je là ? Ma mère m'a expliqué, puis je suis allée sur Internet. J'en ai appris beaucoup.* »

Elle a ainsi découvert que Rasmouk, quelques minutes plus tard, avait agressé une autre jeune femme, Sandra, brutalisée, humiliée et violée entre deux voitures. « *Massacrée, complète l'[avocat](#) de Sandra, M^e Frank Berton. Elle n'arrive pas à se reconstruire.* »

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/assises-des-hauts-de-seine-le-monstre-de-columbes-face-a-ses-victimes-23-05-2016-5821073.php#xtor=AD-1481423551>

“A cause de cet homme”.

Est-ce seulement à cause de cet homme ?

J'accuse. Il y a 3 responsables dans l'affaire. Le monstre en question, Hollande qui a choisi Taubira et a soutenu sa politique, et Taubira qui n'a eu de cesse de protéger les malfrats pour mieux exposer leurs victimes, sommées, qui plus est, de les embrasser sur la bouche.

<http://resistancerepublicaine.com/2012/07/01/pour-taubira-ils-devraient-embrasser-sur-la-bouche-les-assassins-de-leur-enfant/>

Filmé par des caméras de surveillance et trahi par son ADN, Sofiane Rasmouk avait été arrêté dès le 14 août. A l'époque, son casier judiciaire mentionne 20 condamnations entre 2002 et 2012, autant pour des atteintes aux biens qu'aux personnes. Incarcéré pour la première fois en 2006, il a bénéficié par la suite d'une libération conditionnelle puis de sursis avec mise à l'épreuve, révoqués à cause de nouvelles condamnations et infractions, notamment en matière de stupéfiants ou pour agression sexuelle.

<http://www.leparisien.fr/colombes-92700/le-terrifiant-profil-de-l-agresseur-de-colombes-11-08-2015-5004489.php>

Combien de Priscillia et de Sandra ont payé le prix fort d'une idéologie de haine de la France et des Français ?

C'est cette idéologie qui a conduit un Président à nommer au poste de Ministre de la Justice une Guyanaise n'ayant pas digéré son histoire ni celle de l'esclavage. Sa névrose l'avait déjà conduite à proposer en 2001- et elle a été votée, bravo aux députés et sénateurs de l'époque, eux aussi coupables- une loi faisant de l'esclavage un crime contre l'humanité. Et cela dans une France qui avait aboli l'esclavage depuis plus de 150 ans ! Le seul but de l'assassin Taubira était juste de prendre une revanche, de retourner le couteau dans la plaie, en imposant censure et politiquement correct aux Français, en imposant la disparition des "petits noirs" et autres têtes de nègre, sans parler des [réécritures](#) du Club des 5, des procès pour *Tintin au Congo*, des cabales pour faire changer de nom des lieux historiques...

Ci-dessous les [pâtisseries racistes](#) interdites à Grasse, jusqu'à ce que le pâtissier et la ville de Grasse, condamnés en première instance ne gagnent le procès en appel. Le Cran, officine vivant bien grâce à Taubira et son prédécesseur Pleven (1972, déjà...) avait déposé plainte...



Quel rapport, me direz-vous, entre les pâtisseries racistes et le drame vécu par Priscillia et Sandra ? Elémentaire, mon cher Watson.

Taubira n'a eu de cesse de rappeler chaque jour aux Français qu'ils seraient des descendants d'esclavagistes et qu'ils devraient payer, encore et encore et notamment en étant d'une totale indulgence envers les Sofiane Rasmouk, considérés, pour leur origine, comme l'équivalent d'un non-blanc, d'un esclave d'antan...

D'où cette justice à deux vitesses que nous ne cessons de déplorer.

D'où cette volonté de ne pas stigmatiser le délinquant (les prisons sont remplies à 70% de musulmans étrangers ou d'origine immigrée), de lui donner une "seconde" chance... Pour Sofiane Rasmouk il semble qu'il y en ait eu plus de 20. Plus de 20 condamnations en 10 ans... Et pourtant, libération conditionnelle, suivie de nouvelles "infractions" dont agressions sexuelles, et à nouveau le monstre était dans la nature... quand Sandra et Priscillia ont eu le tort de croiser sa route.

Combien de libérations conditionnelles juste suspendues à

l'obligation d'être suivi psychologiquement ou médicalement ?

Combien de monstres dans la nature qui guettent nos filles ?

Combien, citoyen Hollande ?

Combien, citoyenne Taubira.

Je rêve d'un nouveau Robespierre et d'une guillotine installée place de la République pour faire payer à ces salauds les meurtres et destructions de vie dont ils sont responsables, fût-ce indirectement.